



Mairie d'Eygalières

Place Marcel Bonein - 13810 EYGALIÈRES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 12/04/2023

Le Conseil Municipal réuni dans sa séance du 12/04/2023 a décidé :

- DE DESIGNER un secrétaire de séance,
- D'APPROUVER le compte rendu de la séance précédente,
- D'ADOPTER le compte de gestion – exercice 2022
- D'ADOPTER le compte administratif – exercice 2022
- D'AFFECTER le résultat de fonctionnement
- DE VOTER les taux des taxes locales
- DE VOTER le budget primitif de la commune – exercice 2023
- DE VOTER les subventions aux différentes associations
- DE SOLLICITER des subventions auprès de l'ETAT et du CONSEIL DEPARTEMENTAL
- DE SIGNER une convention de financement avec le SMED
- D'APPROUVER le projet de charte (2023-2038) du Parc Naturel Régional des Alpilles